

Et la Région wallonne ?

La Région wallonne a également un rôle à jouer en période de crise. En effet, certains événements peuvent entraîner des conséquences directes ou indirectes sur l'exercice de ses compétences (environnement, logement, emploi, etc..) entraînant une intervention au niveau régional. Parmi ses interventions, on peut citer :

- Comité de coordination : la Région peut intervenir en tant qu'expert.
- Point de contact : elle assure le rôle de point de contact, d'informateur et de représentant du Gouvernement wallon auprès des partenaires institutionnels.

Depuis juillet 2023, le Service public de Wallonie a mis en place le Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX). En cas de crise, le CORTEX devient l'interlocuteur officiel de la Région auprès des autorités compétentes. Il organise des cellules d'expertise thématiques (CELEX), active les procédures et plans pertinents, et mobilise les ressources nécessaires, comme cela a été le cas lors des inondations de juillet 2021. C'est un dispositif essentiel pour assurer une réponse rapide et coordonnée face aux crises.

La gestion des risques, un travail quotidien ...

La gestion de crise ne se limite pas à l'intervention lors d'une situation d'urgence.

De nombreux acteurs - CORTEX, Centre de crise national (NCCN), autorités locales, etc. - s'engagent quotidiennement à identifier, prévenir, se préparer et accompagner le rétablissement de conséquences potentielles d'une crise.

L'amélioration de la gestion des risques et des crises passe aussi par le développement et la promotion d'une **culture du risque** en Wallonie qui vise à sensibiliser, par diverses actions, les citoyens et les acteurs régionaux à la gestion des risques et crises.

LE CYCLE DE LA GESTION DES RISQUES ET CRISES



Votre rôle en tant que citoyen

La gestion d'une crise mobilise de nombreux intervenants et demande une coordination importante.

En tant que citoyen, vous avez aussi le pouvoir d'agir. Vous pouvez, par exemple :

- Vous former aux bonnes pratiques ;
- Écouter et respecter les consignes émanant des autorités lors d'une situation d'urgence ;
- Vous mettre à l'abri en cas de crise ;
- Vous investir dans le cadre d'initiatives citoyennes de résilience sociétale face aux crises ;
- Participer à une action citoyenne comme la réserve citoyenne de votre commune ou de votre province.

Pour aller plus loin ...

Envie d'en savoir plus sur la gestion des risques et des crises en Wallonie ? N'hésitez pas à consulter le site du CORTEX

<https://cortex.wallonie.be/home.html>



La gestion des risques & des crises en Belgique



CORTEX

Anticiper. Accompagner. Améliorer.

Depuis plusieurs années, la Belgique, comme le reste du monde, fait face à de nombreuses **crises** et **catastrophes** de diverses ampleurs.



Wallonie

EDIWALL

Les crises peuvent toucher tous les aspects de notre société et ont des origines variées. Elles peuvent être causées par des phénomènes climatiques, tels que les inondations, les sécheresses ou les vagues de froid. Elles peuvent également résulter d'activités humaines et de l'utilisation des technologies, comme les accidents industriels, les épidémies touchant la population humaine ou animale, le piratage informatique, les attentats ou encore la pollution. Parmi les crises récentes, on peut citer les attentats de Bruxelles en 2016, les sécheresses de 2017, 2020 et 2022, la crise du COVID-19, les inondations de juillet 2021, ainsi que les répercussions des conflits mondiaux sur les prix de l'énergie.

Dans ce contexte, la gestion des risques et des crises est devenue une thématique cruciale pour le bon fonctionnement de notre société.

Risque ou crise ?

Un risque correspond à « la probabilité qu'un événement dommageable (aléa) survienne à un endroit donné ou concerne une personne ». Dans notre vie quotidienne, nous sommes confrontés à des risques en permanence (risque de tomber à vélo, d'avoir un coup de soleil, de se faire piquer par une guêpe, etc.). Ces aléas sont associés à une probabilité et souvent, ils ne se matérialisent pas. S'ils se produisent, généralement, ils peuvent être gérés facilement et rapidement.

Cependant, il arrive que les conséquences de certains risques prennent une plus grande ampleur. Les besoins pour y répondre sont alors supérieurs aux moyens disponibles. C'est à ce moment-là que l'on bascule dans une situation de crise.

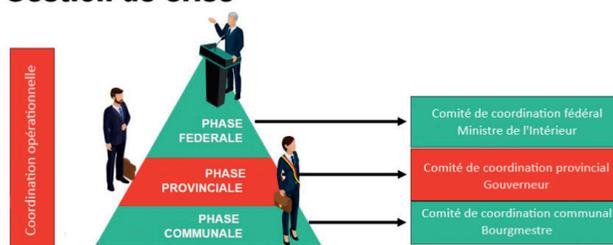
La gestion des risques et des crises en Belgique.

Comment ça se passe ?

Depuis les années 60, l'État belge a formalisé la gestion de crise à travers de nombreux arrêtés et lois, précisant les rôles et responsabilités de chaque acteur et entité. Dans notre législation, il a été décidé d'utiliser le concept de « situation d'urgence » pour parler d'une crise affectant de manière significative les biens et les personnes.

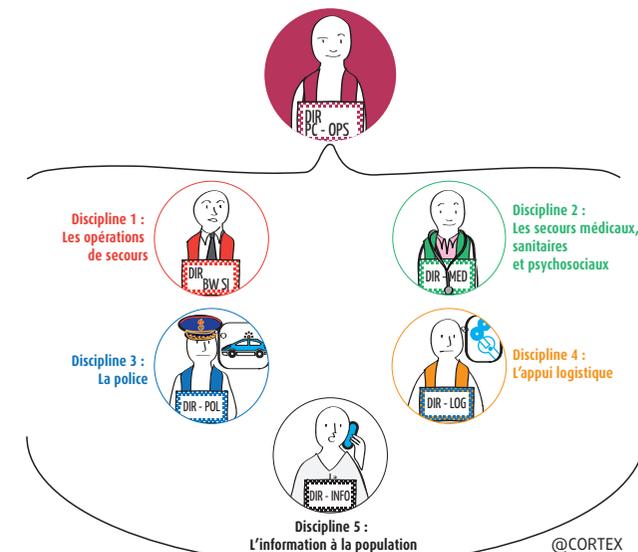
Actuellement, la gestion d'une situation d'urgence est structurée en trois niveaux qui vont graduellement se déclencher en fonction de la nature et de l'ampleur de la crise. Néanmoins, face à la complexité croissante des crises, cette approche de la gestion des risques et des crises est susceptible de continuer à évoluer au fil du temps.

Gestion de crise



Lors d'une situation d'urgence, quand une phase est déclenchée, une coordination multidisciplinaire se met en place pour agir rapidement et atténuer la gravité de l'événement.

Sur le terrain, plusieurs acteurs (pompiers, secouristes, policiers, acteurs de la logistique et experts en communication), répartis en cinq disciplines (cf. schéma ci-après), vont se coordonner. Les représentants des disciplines se réuniront au sein d'un poste de commandement opérationnel (« PC-OPS ») où les décisions opérationnelles seront prises et les actions de secours coordonnées sur le terrain sous la direction d'un « DIR PC-OPS ».



En parallèle du « PC OPS », une seconde cellule, souvent décentralisée du lieu de l'événement, se met également en place : le comité de coordination. Ce comité est composé des autorités (bourgmestre, gouverneur ou ministre de l'Intérieur en fonction de la phase), des experts et des représentants des disciplines. Il prend les décisions de nature stratégiques pour gérer au mieux la crise en cours.